

Aux armes citoyennes ! Le droit de s'armer comme expression féminine de la citoyenneté

Consigne : Après avoir lu attentivement le document suivant (plusieurs fois si nécessaire), vous répondrez aux questions en veillant à bien argumenter vos réponses.

Signée par quelques 300 Parisiennes, dont la militante Pauline Léon, cette pétition a été adressée à l'Assemblée Législative dans le contexte de la guerre. Au printemps 1792, la guerre contre l'Autriche se rapproche. Les rumeurs circulent et les sans-culottes multiplient les actions pour préparer la défense de la Révolution et de la Patrie. La France déclarera la guerre à l'Empereur d'Autriche en avril.

Des femmes patriotes se présentent devant vous [les députés de l'Assemblée législative], pour réclamer le droit qu'a tout individu de pourvoir à la défense de sa vie et de sa liberté. Tout semble nous annoncer un choc violent et prochain : nos pères, nos époux et nos frères seront peut-être les victimes de la fureur de nos ennemis ; pourrait-on nous interdire la douceur de les venger, ou de mourir à leurs côtés ? Nous sommes citoyennes ; et le sort de la patrie ne saurait nous être indifférent. [...]

Oui, Messieurs, ce sont des armes qu'il nous faut ; et nous venons vous demander la permission de nous en procurer. Que notre faiblesse ne soit pas un obstacle : le courage et l'intrépidité y suppléeront ; et l'amour de la patrie, la haine des tyrans nous feront aisément braver tous les dangers. Ne croyez pas cependant que notre dessein soit d'abandonner les soins, toujours chers à nos cœurs, de notre famille et de notre maison, pour courir à la rencontre de l'ennemi. [...]

Voici ce que nous espérons obtenir de votre justice et de votre équité :

- La permission de nous procurer des piques, des pistolets et des sabres (même des fusils pour celles qui auraient la force de s'en servir), en nous soumettant aux règlements de police ;
- De nous assembler les fêtes et dimanches au Champ de la Fédération [= le Champ-de-Mars], ou autres lieux convenables pour nous exercer à la manœuvre desdites armes [...].

Pétition signée par 300 citoyennes parisiennes
(domestiques, épouses d'artisans, couturières, marchandes...)
6 mars 1792



Née en 1768 de parents marchands de chocolat, Pauline Léon avait déjà une vie bien remplie : présente dans la rue le 14 juillet 1789 lors de la prise de la Bastille, au Champ-de-Mars le 17 juillet 1791 pour réclamer la déchéance du roi, elle fréquente plusieurs clubs ouverts aux femmes et aux hommes.

Questions

- 1- Rappel des cours précédents : À quel type de citoyenneté les femmes appartiennent-elles ? Quel droit ne peuvent-elles pas exercer ?
- 2- À quelle catégorie de la population appartiennent les signataires de la pétition ?
- 3- Donnez un titre au document pour résumer son contenu.
- 4- Expliquez pourquoi ce document est un exemple de participation des femmes à la vie politique durant la Révolution ?
- 5- Montrez que ce document permet d'étudier les stéréotypes de genre pendant la Révolution.